

[Français]

En conséquence, dans les circonstances, et à mon regret, je n'ai pas d'autre choix que de déclarer que l'amendement ne peut être soumis à la Chambre.

[Traduction]

En terminant, je signale que, à cause de la très grande importance de la motion même et de la question, j'ai tenu à écouter très attentivement tous les députés. Les députés se rappellent que nous avons passé près d'une heure mercredi à discuter de la recevabilité de la motion du point de vue de la procédure.

Encore une fois, je suis désolé de ne pouvoir me montrer aussi généreux qu'on m'a prié de l'être, mais je suis lié par les règles de la procédure et par les précédents. J'espère que les députés qui, je le sais, ont sur la question des opinions très déclinées, vont accepter la décision dans cet esprit.

Le débat se poursuit avec le député d'Essex—Windsor.

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, il y a eu une pause plutôt longue entre les derniers propos que j'ai adressés à la Chambre et ceux par lesquels j'aimerais reprendre mon intervention ce matin.

Je rappelle aux députés que le discours que je présente en tant que porte-parole de mon parti pour les questions d'échanges est axé en grande partie sur la nécessité d'un cadre convenable, plutôt moderne qui tienne compte de l'importance des sociétés internationales et du rôle essentiel qu'elles jouent dans nos échanges en fonction duquel porter un jugement sur l'accord commercial qu'on nous propose.

● (1130)

De ce point de départ il devient possible de poser quelques questions. Tout d'abord, celle de savoir si le gouvernement a atteint ses objectifs avec cet accord commercial. Je pense avoir démontré à l'évidence que non seulement ces objectifs n'ont pas été atteints mais que nous nous retrouverons dans une situation extrêmement vulnérable vis-à-vis de la législation américaine à venir en matière de mesures compensatoires et anti-dumping.

Il y a également toute une série de concessions cruciales pour un pays indépendant comme le nôtre qui cherche à déterminer son avenir et que nous n'aurions pas dû abandonner. Ce sont des concessions dans le domaine des investissements, dans celui de l'énergie, dans celui des pertes d'emplois, dans les domaines comme le développement économique et nos possibilités d'action en matière de développement économique.

D'une part ces concessions et d'autre part l'échec subi par le gouvernement dans la réalisation des objectifs qu'il s'était fixés nous obligent à conclure que l'accord est mauvais pour les Canadiens. C'est un accord injuste à l'endroit du Canadien moyen. C'est un accord inacceptable pour le pays, et je suis persuadé que des élections nous le démontreraient. C'est donc une chose que notre parti repousse absolument et carrément.

Ce qu'il y avait peut-être de plus malheureux dans l'approche adoptée par le gouvernement c'est qu'il y avait et qu'il

Le libre-échange

subsiste d'autres solutions qu'on aurait pu adopter. A mon avis, qui est celui de mon parti, elles auraient donné de bien meilleurs résultats, elles auraient beaucoup mieux convenu aux intérêts du Canadien moyen et mieux respecté ses intérêts que l'accord en question.

Dans le dernier passage de mon discours de mardi j'ai traité de quatre sujets que nous jugions d'une importance cruciale dans une solution de rechange. J'ai parlé de moyens à prendre pour lutter contre le protectionnisme américain directement par des négociations à la pièce, des initiatives sectorielles et la création d'un organisme chargé des conflits commerciaux. J'ai dit aussi que, s'il y avait entente sur les subventions, le Canada et ses hommes d'affaires pourraient compter sur une certaine sécurité, sur un accès garanti. Le gouvernement répète sans cesse que la meilleure méthode consiste à avoir recours au GATT. Nous sommes cependant aux prises avec un processus de négociation injuste, car il y a des gens qui appuient nos vues, mais nous pouvons les exposer nous-mêmes avec beaucoup plus de vigueur et avec de bien meilleures chances de gagner l'appui des États-Unis pour notre position, selon laquelle il faudrait restreindre, contrôler et limiter le recours par les États-Unis à des subventions qui ont fait un grand tort à certains éléments de notre économie.

Il est crucial que nous commençons à nous doter de compétences techniques dans divers domaines des secteurs industriel et tertiaire où nous jouissons d'un avantage. Cela ne s'obtient pas à force de bons vœux et de prières. Il faut que le gouvernement indique la voie et joue un rôle actif.

Nous avons toute une gamme de méthodes pour faciliter la réalisation des objectifs fixés. Nous pouvons mettre davantage l'accent sur la formation, les sciences et la technologie, et nous pouvons également recourir à la politique d'achat de l'État, aux accords de planification avec les sociétés, aux règles de contenu canadien, aux tarifs et à la propriété d'État. Il y a diverses méthodes que nous pouvons appliquer de façon pragmatique pour nous implanter solidement dans des domaines où nous jouissons d'avantages et où nous pouvons non seulement servir le marché intérieur mais aussi élargir nos exportations tant aux États-Unis que dans d'autres pays.

Mardi, je venais tout juste d'expliquer qu'il importe de reconnaître le rôle clé des multinationales dans les échanges commerciaux et donc de faire un effort direct pour régler et contrôler ce qu'elles font dans notre pays. Par exemple, j'ai dit qu'il était indispensable de légiférer pour que les collectivités et les travailleurs puissent examiner les décisions des multinationales qui ferment leurs usines canadiennes. Elles ne devraient pas avoir le droit de faire ce qu'elles font depuis trop longtemps dans tout le pays, c'est-à-dire fermer les usines et s'en aller, laissant les travailleurs canadiens et leurs collectivités se débrouiller tant bien que mal. Cela ne doit plus se reproduire. C'est une approche que nous devrions adopter en même temps que d'autres mesures fort importantes pour le Canadien moyen.